

NOTICES NÉCROLOGIQUES DE L'APRUM

Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

HOMMAGE AU PROFESSEUR MARCEL FRÉCHETTE

En décembre dernier, Marcel Fréchette, professeur à la retraite de l'École de criminologie de l'Université de Montréal durant plus de trois décennies, est décédé. Durant sa carrière, Marcel Fréchette a maintenu un engagement profond à l'égard de la cause des adolescents délinquants et a démontré un souci constant pour une application directe de ses travaux de recherche dans le champ de la réhabilitation des jeunes contrevenants.

Marcel Fréchette a complété un doctorat en psychologie, sous la direction du professeur Mailloux, à l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal au début des années 60. Il œuvrait parallèlement comme psychologue dans les institutions pénitentiaires fédérales de la région métropolitaine de Montréal. Sa thèse s'inspirait des travaux de George Kelly, éminent spécialiste de l'influence des traits de personnalité dans l'interprétation que les individus se font de leur environnement et de leur entourage. Marcel Fréchette a alors adapté le test projectif développé par Kelly et l'a administré, pour la première fois et de façon novatrice, à un échantillon de délinquants.

Durant les années 60, et alors que la criminologie était mue par une perspective sociocriminologique, cherchant à comprendre les relations sociales qui causent, créent, définissent et organisent la lutte contre le crime, en plus d'étudier les institutions et les pratiques de sa gestion, Marcel Fréchette a, quant à lui, été l'un des précurseurs et défenseurs d'une perspective psychocriminologique. Celle-ci envisage le crime sous l'aspect de la personnalité criminelle et les cognitions des contrevenants. C'est avec le mandat de développer ce courant psychocriminologique que Marcel Fréchette a été engagé, en 1967, comme professeur à l'École de criminologie, avec pour mandat de développer un volet clinique à cette discipline alors naissante. Ces deux grands axes constituent

encore des piliers centraux de l'École de criminologie actuelle.

Les écrits de Marcel Fréchette sont reconnus pour leur excellence et pour avoir marqué le développement de la criminologie. Dès 1963, Jean Pinatel, alors Président de la Société Internationale de Criminologie, y faisait référence dans son remarquable *Traité de droit pénal et de criminologie*. Marcel Fréchette a également été co-auteur d'un ouvrage majeur de la discipline, *Délinquances et Délinquants*, qui devait devenir la référence québécoise en matière de portraits de délinquants.

Cependant, et malgré le nombre et la qualité de ses productions, c'est davantage le rayonnement particulier de la carrière de Marcel Fréchette qui le distingue dans son milieu et qui a fait de lui une source d'inspiration. Tant pour ses pairs que pour de très nombreuses cohortes d'étudiant.es, puis d'intervenant.es des milieux correctionnel, social, communautaire et universitaire, Marcel Fréchette aura été une inspiration.

Ce rayonnement reposait sur les qualités exceptionnelles de pédagogue et d'enseignement de Marcel Fréchette, de même que sur la rigueur sans compromis des recherches qu'il a dirigées. La pertinence et l'utilité de ses travaux, ainsi qu'une remarquable contribution à l'avancement des connaissances en criminologie mises en application dans les milieux d'intervention, viennent compléter les raisons de ce très large rayonnement.

Ainsi, en 2000, les directeurs provinciaux des centres jeunesse du Québec adoptaient le *Guide d'Intervention en matière de probation juvénile* comme cadre de référence pour l'ensemble des intervenant.es du secteur des jeunes contrevenants. Ce cadre est une application directe du modèle inté-

gré d'intervention différentielle développé par Marcel Fréchette. Le document est utilisé régulièrement pour la préparation des rapports pré décisionnels et au moment de l'élaboration des plans d'intervention. Ce sont donc des centaines d'intervenant.es qui ont bénéficié depuis plus de vingt ans maintenant et bénéficient encore des résultats des travaux de Marcel Fréchette. Mais ce sont surtout des milliers d'adolescents qui ont été guidés de manière plus éclairée et mieux adaptée à leurs besoins.

Par la suite, autour de 2002-2003, c'est le réseau correctionnel québécois qui a commencé à s'intéresser au modèle intégré d'intervention différentielle, particulièrement l'association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ). L'ASRSQ l'a recommandé à ses membres comme alternative au cadre de référence proposé par le ministère de la Sécurité publique (MSP) et certaines maisons de réhabilitation l'ont adopté comme modèle pour l'évaluation et le suivi de délinquants adultes, tout autant.

Soulignons que ces différents développements ne sont pas survenus par l'effet du hasard. En effet, malgré la valeur indéniable et la reconnaissance dont font l'objet les travaux de Marcel Fréchette dans les milieux universitaires, ce sont les qualités personnelles et professionnelles de l'homme lui-

même qui ont permis à différents groupes d'intervenant.es de prendre connaissance et d'adopter le modèle dont il est le concepteur. Par ailleurs, il faut souligner la générosité de Marcel Fréchette à l'endroit des intervenant.es avec lesquels, pendant plus d'un quart de siècle, il a partagé ses connaissances. L'estime et la reconnaissance qui lui sont manifestées par les praticien.nes de tous les horizons viennent attester de cette générosité, de l'engagement et de la préoccupation clinique constamment défendue par Marcel Fréchette. Au-delà du mérite scientifique de ses travaux, ceux-ci témoignent aussi des valeurs humanistes profondes auxquelles il a adhéré toute sa vie durant et qu'il a régulièrement défendues.

Enfin, le respect qu'il a constamment témoigné aux intervenant.es, la modestie et la patience qu'il a continuellement montrées à leur endroit ont grandement contribué à la très grande considération dont il a fait l'objet.

Selon l'expression d'un collègue, Marcel Fréchette est une « anti-star » dont l'influence est pourtant sans équivalent dans les milieux québécois d'Intervention en délinquance juvénile.

L'École de criminologie
